

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 4

Artikel: Bons mots
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-247802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

comme l'ouvrière ou la mère. On peut le prendre impunément, le tenir et le froisser dans la main : Jean Balthasar (nom de bourdon) ne fera jamais le moindre mal. (A suivre).

LETTRE PATOISE

Faire-part réclame fin de siècle

(Lettre trouvée dans les archives de mon oncle)

Es Tscheuffattes, le 4 djainvrie 1878.

Aimi Antoine,

Cment y ai de nové et'annai d'mes rûmatis pai dedain les mains, y t'écris cment y peu, aivô in grayon (lai Mairie que vint de brisie le bout de note piâme) pô te faire ai savoi dou mots pai raiporté ai note Lisa.

Y prend donc lai piâme, nian mon peté bout de grayon, po te dire que lai Lisa, te sai, lai pu véye de mes baichattes, s'a airaindgie à bon an, aivô le boûbe à raison, te sai, le gros François qu'étudié po régent.

Ma fri ! ai y aivai pron longtemps qu'ai y ve-mai à l'œuvre. Suffit qu'in bé djoué, y s'i dié : « Ai fâ que tou commerce piaqueusse, lai veute ou pouent ? »... Sâ çôli, to feu fait : ai se mairiant en lai fin de cti mois, tchâin nôs airrain creuyie nos pommatte, aipeu rentrait not tscheutchlaidje qu'n'é ran bayie c't'annai. Ai fâ qu'i te diesse que lai couturière que faisaie le trôgé de not Lisa ét'aivô le panari, che bin que nôs en ain enue âtre que vint de Vatenavrie. Elle y fâ ai not Lisa, enne câle tō simpjyément, te sai, enne bienteche, cment ces boennes véyes djens di bon temps, aipeu enne rabe en lai derrière môde, te sai de ces grosses maindjes...

Lai Lisa é vinte ans à tchînze de cti mois, c'a djéate le bon cō po lai casai : qu'en dite ? Ai peu ai fâ aito qu'i te diesse qu'i ne veut pu ran aitchet-ai en ces bogres de djoués, que veniant ès foire aivo des bêtes que n'ayant pouent quaitre sous. Y seu t'aivô rudement raittraipe aivo cte grise qu'y aitcheté en lai derrire foire de Montfacon.

En djassant d'aivo le mère le dumoinne des Buiessons, ai trova le bon paitchi qu'faisait note Lisa. Te sai, in régent !... ce n'a pouent di tot ordinaire — Tot le monde dit cment ai fâ saivaint. — ai fâdje rempiaicie, M. Poulot !... c'en a prou, hein ?

Aipré tot, respect po le mère, tchâin nos airrain tchiuai note poû, ai fâ qu'i yi enviessé enne bouenne golaie, çoli ne v'être pouent perdju, çâ po pu tai, tchâin ai serin mairiai, ai porrait erai bin veni maître d'école à v'laidge, se le mère se sevin de mon moiché de tchaie. Çâ in bon paitchi in régent... te sait... elle ne veut pouent le manqua.

Ai peu, y rebio de te dire qu' l'ai Cécile à mertchâ à to de traveye aivo no... Jaloisse cment in pou, ai case que note Lisa ai raittraipai c'ti gros François. Tot pairyè n'âce pouent tra fôt, enne baichatte quen n'âce pouent de fout chume ! Voili note Lisa, elle ne paît pouent sains ran, y ai dje botai d'enne sent, in gros tsherrai de bô, ai peu des tchôs. Ai peu, s'ai s'yi fâ âtre tchese, di porrai, ou bin di laissé, elle porrai veni le tsherri in l'hotâ : ç'n'a pouent se long.

Po moi, y seu bin content, mai fâme aito, elle â à mouën redutte. S'ai t'en sevin, te sai, ai nō demorre encoé lai Julie, que vait su dézoute ans, enne bouenne coyatte : se des fois... aivo ton bouebe... le petét Célestin... te sai, ai n'y é ran que presse, mais çâ po te dire... Te peu m'écirre in mot — au veudje bin s'airraindgie.

Tchâin te verré de nos censs, vint no bayie le bodjoué, y vorô te faire essayie mai gintiane, enne fine distillai, t'en é sur.

Ai fâ qu'i piaqueusse, y ne serô quasi pu empoignie c'ty crôye petét bout de grayon, y djâbio de te dire aivo c'te djiment qu'i seu t'aivô raittraipe, ç'a pot tchâin an se voiron. Ai veut fayai que les paysains priénichint d'âtres meujures.... Bon le voili qu' se brise !

Ton véye aimi
DJOSSET LE MENTOU.

Récréations du dimanche

Solutions aux problèmes posés dans le N° 2 du *Pays du Dimanche* :

4. ÉNIGME.

Fusée.

5. LOGOGRIPE.

Placet, Lacet, Lac, La.

6. MÉTAGRAMME.

Moue, Roue, Boue, Joue.

Ont envoyé des solutions complètes : MM. Echo de Lucerne ; V. B. à Genève ; Very Dick à Moutier ; G. Marquis à Mervelier ; Noël à Berne ; P. L. à Fontenais.

Solutions partielles : MM. M. A. Ré Usy à Saignelégier ; Marie Gigon à Delémont ; B. Sauvain instituteur à Vernes ; Koller à Sauley ; Eureka à Glovelier ; Noenaseb, Del. ; Emma R. à Montsevelier ; E. F. Cerneaux-Crétin (Noirmont) ; Jules Vauclair fils à Fahy ; Jn B. de Graingieron.

11. LOGOGRIPE.

Sur mes sept pieds, je suis un arbre aux fruits [délicieux].

Sur six, une ville de France.

Sur cinq, l'effroi du voyageur attardé.

Sur quatre, un port d'Afrique.

Et sur deux, un métal précieux.

12. ÉNIGME.

Sur mes trois pieds, je suis un instrument ; Le touriste m'admire avec ravissement ; Le vainqueur de piquet me proclame agréable, Et pourtant le vaincu me juge détestable ; Aux insectes je livre un combat incessant, Et mon nom est celui d'un célèbre savant.

L'anagramme

consiste dans l'arrangement des lettres d'un mot de façon à constituer d'autres mots formés avec ces lettres seulement. Généralement on définit un mot en termes vages et on propose de trouver dans ce mot d'autres mots désignés vaguement. Ou bien dans une phrase ou quelques mots, on doit trouver une autre phrase ou d'autres mots, toujours avec les mêmes lettres. Exemple :

C'est un mot de quatre lettres que je propose : Une terrible maladie, voilà la chose. Mêlez ces lettres, vous aurez une maison Pleine de mouvement pendant toute saison. Mélangez encore et cherchez, pas en Champagne, Car vous trouverez une ville d'Allemagne.

Rage, gare, Géra.

13. ANAGRAMME.

Qui peut dire de moi : « Je ne la connais pas ? » Des plus heureux mortels j'accompagne les pas. Mêlez, je vous ferai des blessures cruelles ; En m'unissant aux fleurs je m'attache aux plus [belles].

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 25 janvier.

Bons mots.

M. X... avait été quelque peu persécuté par les huissiers, et avait gardé contre ces honorables officiers ministériels une invincible antipathie.

Il affectait même de dire quand il venait à parler d'eux : *le huissiers*.

— Pourquoi, lui demanda un jour un ami, ne dites-vous pas comme tout le monde, les huissiers.

— Dire *les s-huissiers*, jamais ! s'écria-t-il, avec un geste d'horreur. Jamais de liaison avec ces gens-là.

Bulletin agricole et commercial

Le temps est resté doux pendant toute la semaine ; les régions du Nord ont eu quelques petites gelées matinales et des pluies, généralement peu abondantes, sont tombées dans la plupart des régions.

Cette douceur de la température est favorable aux céréales semées tardivement ; néanmoins une période de bonne gelée serait utile pour l'amélioration des terres argileuses et pour arrêter la croissance des blés semés de bonne heure. Si la gelée ne vient pas dans le courant de ce mois, elle pourra venir trop tard et causer du dommage. Des neiges seraient reçues avec grand plaisir par les cultivateurs.

Les nouvelles des céréales en terre sont toujours très favorables. Dans certaines régions on craint que la multiplication des campagnols et autres petits rongeurs, favorisée par la douceur de l'hiver, ne soit plus tard une cause d'importants dégâts.

Cote de l'argent

Du 12 janvier 1898

Argent fin en grenailles fr. 102 le kilo.

Publications officielles

Examen de sortie des écoles. — Les parents ou tuteurs qui désirent que leurs enfants soient congédiés de l'école avant l'expiration de la neuvième année, doivent se faire inscrire à cet effet, d'ici à la fin de janvier auprès de l'inspecteur des écoles de leur arrondissement. Leur demande doit être accompagnée de l'extrait de baptême ou de l'extrait de naissance de l'enfant, puis d'un certificat du maître de l'école qu'ils ont fréquentée ainsi que de l'émolument de 1 fr. pour les frais d'examen.

Avis aux éleveurs du district de Montier. La visite des taureaux aptes à la reproduction se fera le lundi 17 à 9 h. 1/2 du matin à la gare de Montier et à 2 h. 1/2 après midi à la gare de Tavannes.

Convocations d'assemblées

Courtedoux le 16 à 12 h. 1/2 pour décider si l'on mettra au concours une place d'instituteur, si l'on reprendra un voyer et un taupier ; remplacer le secrétaire communal, statuer sur la révision du règlement des eaux et voter le règlement d'organisation.

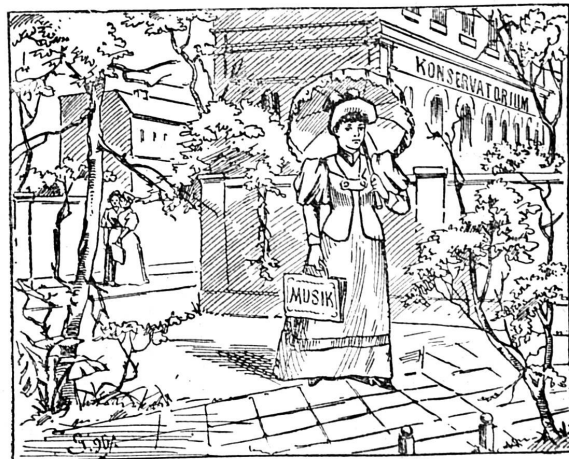
Montenol le 16 à 3 h. pour nommer le maire et discuter l'achat d'une maison.

Chevenez le 23 à midi pour voter le budget etc.

Fahy le 23 à 2 h. pour arrêter le budget, discuter le règlement sur la jouissance des bons communaux.

Porrentruy. — Assemblée bourgeoise le 16 à 10 1/2 heures.

Roche d'Or le vendredi 21 à 7 h. du soir pour décider le mode de jouissance des pâturages communaux.



Impossible de trouver les traces du cousin Jules. Où peut-il bien être allé ?